



Direction
des Affaires Générales
et de l'Aide au Pilotage

AVIGNON
UNIVERSITÉ

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL ACADÉMIQUE
D'AVIGNON UNIVERSITÉ**

**N°CAC-2019-010
SÉANCE DU 20 SEPTEMBRE 2019**

**POINT 2.1
APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU CAC EN FORMATION PLÉNIÈRE :
SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2018**

Le Conseil académique (CAC), en sa séance du 20 septembre 2019, sous la présidence de Monsieur Philippe Ellerkamp, Président d'Avignon Université,

Vu le code de l'éducation et notamment l'article L712-6-1,
Vu les statuts d'Avignon Université modifiés et approuvés le 21 mai 2019,
Considérant les modifications relevées en séance,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil académique approuve le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2018 tel qu'annexé à la présente délibération.

Vote du Conseil académique : favorable à l'unanimité.

**Membres composants le conseil : 63
Membres présents (18) ou suppléés (17) : 35
Membres absents et non suppléés : 28**

Avignon, le 3 octobre 2019

Le Président d'Avignon Université

Philippe ELLEKAMP



Transmise au Recteur, Chancelier des universités, le **07 OCT. 2019**

Service des affaires générales
et institutionnelles

Affaire suivie par
Philippe ELLEKAMP

Téléphone
+33 (0)4 90 16 28 09

Courriel
sagi@univ-avignon.fr

AVIGNON UNIVERSITE
Campus Hannah Arendt
74 rue Louis Pasteur
84 029 Avignon cedex 1
Tél. +33 (0)4 90 16 28 09
sagi@univ-avignon.fr
univ-avignon.fr